

Équidés

>> Epidémiologie

>> L'AUTEUR

Michel JEANNEY

Secrétaire général de rédaction

West Nile : la DGAL appelle les vétérinaires à une vigilance accrue sur tout le territoire

« A la suite d'une augmentation de l'activité du virus West Nile (VWN) dans 4 pays européens, il convient de renforcer la veille vis-à-vis de cette maladie en rappelant aux vétérinaires sanitaires l'importance de la vigilance vis-à-vis de cette maladie », alerte la DGAL* dans une note de service du 17 novembre.

Bien que la période actuelle ne soit pas favorable à la transmission du VWN et que les zones à risque constituent principalement les départements du pourtour méditerranéen, la DGAL estime, compte tenu de ce contexte européen, que la vigilance doit être accrue sur l'ensemble du territoire métropolitain, en plus du pourtour méditerranéen.

Une zoonose et une MARC**

Plus généralement, elle rappelle « l'importance de maintenir une vigilance vis-à-vis de cette maladie et ce, quelle que soit la région ou la période concernée, et surtout en vue des périodes les plus à risque au regard de la transmission que sont l'été et le début de l'automne ».

L'encéphalite West Nile est une zoonose et une MARC chez les équidés dont le réservoir est constitué par les oiseaux sauvages.

Un protocole de surveillance du VWN a donc été mis en place sur les oiseaux sauvages dans les dix départements du pourtour méditerranéen depuis plusieurs années.

La déclaration des suspicions et des cas confirmés de West Nile chez les équidés est obligatoire. ■



La déclaration des suspicions et des cas confirmés de West Nile chez les équidés est obligatoire.

*DGAL : Direction générale de l'alimentation.

**MARC : Maladie animale réputée contagieuse.

>> GROS PLAN

Circulation importante du virus dans 4 pays européens

Au 5 novembre, 4 pays européens ont signalé avoir identifié une circulation récente et importante de virus West Nile (VWN) :

- **en Italie** : trois cas humains, 68 cas sur des équidés et la mise en évidence du virus sur des oiseaux sauvages dans la province d'Emilie-Romagne ont été notifiés par les autorités italiennes depuis septembre ;
- **en Roumanie** : les autorités sanitaires ont signalé, le 10 octobre, deux cas humains avec des symptômes en août et en octobre ;
- **en Autriche** : trois oiseaux infectés par le VWN ont été identifiés en septembre ;
- **en Hongrie** : 14 cas humains survenus en août et septembre ont été signalés ; de plus, les informations préliminaires communiquées par les autorités hongroises font état de suspicions sur des équidés. ■